

Amis de la corniche varoise : « préserver la qualité de vie »

Saint-Raphaël Jean-Louis Le Moal, président de Lacovar, lutte contre l'inertie administrative

La 50^e assemblée générale des Amis de la corniche varoise (Lacovar), à Saint-Raphaël, a permis au président Jean-Louis Le Moal de faire le point sur les actions en cours.

Quel est l'objet de Lacovar ?

Notre association défend le concept de développement durable, qui repose sur une évolution de la société respectueuse de l'environnement mais aussi des citoyens. Car malheureusement, leurs droits sont parfois oubliés et bafoués par des mesures censées être vertueuses pour la planète. Pour résumer, nous travaillons à préserver la faune et la flore autant que la qualité de vie des personnes !

Votre mode d'intervention ?

Nous travaillons avec les élus locaux et les services de l'État au sein des diverses commissions d'aménagement du territoire. Dans ce cadre, nous sommes

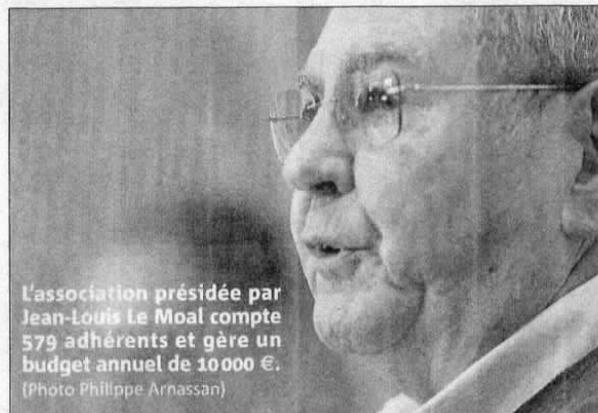
force de proposition, critique s'il le faut, auprès des décideurs qui ont entre les mains l'avenir de nos enfants et petits enfants. Toujours en privilégiant le dialogue.

Sans exclure toutefois les recours judiciaires ?

Dans les cas extrêmes, c'est parfois nécessaire. Ce fut le cas, il y a quelques années lorsque nous avons poursuivi, avec nos propres deniers, la ferme aquacole qui s'était installée à Saint-Raphaël. Elle avait une autorisation pour 1 700 m² et exploitait en réalité sur 18 000 m². Après sept ans de procès, nous avons eu gain de cause.

D'autres succès récents ?

Oui, concernant le crématorium qui devrait prochainement sortir de terre à Saint-Raphaël. Il devait auparavant être installé à Fréjus, mais aucune étude sur l'impact environnemental n'avait été réalisée. Et pour cause, elle aurait



L'association présidée par Jean-Louis Le Moal compte 579 adhérents et gère un budget annuel de 10 000 €. (Photo Philippe Arnassan)

forcément été mauvaise puisque le projet était situé sur une zone protégée Nattera 2 000 ! Sans parler du fait que les cheminées d'évacuation ne comportaient même pas de dispositif de filtration. Nous nous sommes opposés formellement lors de l'enquête publique et le projet a été abandonné.

Quels sont les dossiers que vous suivez actuellement ?

Le plus important est un problème de voie DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) non-réalisée à Agay. Entre les lotissements de la Bastide et du Rastel, les camions de pompier ne peuvent pas passer. Sans cette voie DFCI, il y a une cinquantaine

de résidences qui ont été classées en zone rouge, inconstructible, après les incendies de 2003. Nous nous employons donc à faire réaliser cette voie depuis plus de 10 ans. Mais depuis quelques années, la ville de Saint-Raphaël indique avoir d'autres priorités financières... Autre problème de PPRIF (plan de prévention risque incendie), à Fréjus cette fois. La résidence *ASL Proma* est située à un endroit qui n'a jamais brûlé, hormis en 1942 lorsque les Allemands ont voulu déloger les maquisards. Pourtant, depuis 2003, la zone est inconstructible. Et certaines personnes n'ont pas eu le temps de construire sur le terrain qu'ils avaient acheté... lequel est donc laissé en friche. Résultat : il existe aujourd'hui un risque incendie là où il n'y en avait pas auparavant ! Un exemple typique d'application d'un plan préfectoral qui est fait en dépit de tout bon sens.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR PIERRE PANCHOUT**